

# La gestion des Territoires peut-elle s'inscrire dans le « terrain mouvant » du cycle de l'eau ?

## Problématiques de recherche pour une gestion durable de l'eau dans les territoires

**De par son caractère polymorphe, labile et vital, l'eau échappe à la territorialité. Aux frontières posées par les hommes, comme au « Territoire ». Comment, dès lors, permettre au territoire d'assumer cette réalité mouvante qui le façonne mais ne pourra jamais lui être assignée ni assimilée ? Comment construire une politique de l'eau qui ne soit pas d'emblée mise en défaut par les spécificités de sa circulation, mais y trouve au contraire les principes mêmes de son succès ? L'enjeu est de taille : c'est bien la durabilité d'un développement territorial qui, dans cette relation à l'eau, est en cause et en suspens...**

par Carine GENDROT, Docteur en Géographie (\*)

Si l'eau, qui est au cœur des questions de développement, a toujours constitué un enjeu majeur pour la société, c'est parce qu'elle intervient dans la survie même des individus et dans la plupart des processus qui gouvernent notre environnement. De fait, elle traverse et intègre tous les espaces et toutes les échelles terrestres, concrétisant des états et des fonctions multiples : l'eau est à la fois globale et locale, fluctuation et fixation des paysages, elle est un puissant vecteur de matières minérales et organiques, une ressource, un bien de consommation, un milieu de vie... Il n'est pas de portion de notre espace habitable qu'elle ne pénètre et qu'elle ne contribue à façonner. Or, vérité toute aussi déterminante, il n'est pas de portion de l'espace que l'eau ne quitte, transportant ailleurs ses effets. C'est ce corps à corps de la société avec l'eau dans l'espace – avec une eau à la fois vitale et menaçante, mobilisable et incontrôlable, présente et fuyante – qui a fait l'objet de mes travaux de jeune chercheur [1], et qui sert ici de point d'entrée dans une thématique déjà largement constituée dans le champ scientifique : la relation entre « eaux » et « territoires ».

Le territoire peut être défini comme un *espace approprié de manière matérielle ou symbolique par un groupe social* – que ce dernier soit institutionnalisé ou non, que les formes de cette appropriation soient inscrites en droit, ou simplement en pratiques et en représentations. Le territoire tire donc sa cohésion du regard porté par une « société » sur lui en tant qu'unité, et constitue un terrain de projection de cette société, qui

– selon les cas et à divers degrés – le revendique, l'occupe, le traverse, l'exploite, l'équipe, le façonne, le planifie, le contrôle, le fige ou le transforme.

Mais l'eau ne connaît pas de frontières : elle franchit les limites et chevauche les territoires. L'eau est ici et déjà ailleurs ; elle circule et transgresse les cadres dans lesquels opère – et que construit – toute politique publique. C'est cette perspective très spécifique que je souhaite explorer ici, pour mettre en lumière l'importance de faire avancer la recherche et la réflexion politique dans la compréhension et la résolution de cette discordance entre cet objet de gestion qu'est l'eau, et les cadres et moyens de sa gestion, qui sont produits par une société donnée, pour un territoire déterminé.

### L'Eau, consubstantielle aux territoires

A l'échelle du globe, il n'est pas de portion de notre espace habitable que l'eau ne pénètre et ne contribue à façonner. En tant qu'élément matériel, tout d'abord, l'eau modèle l'espace géographique : lacs, mers, rivières, glaciers, banquises constituent des milieux de vie à part entière ; nuages menaçants ou ciels gris « du Nord », gorges et grands canyons, neige et glace des grands sommets, vertes prairies ou falaises sont autant d'éléments de paysage qu'elle produit ; rosée dans le désert, montée de sève dans les arbres, densité de la forêt tropicale marquent sur notre planète sa présence vitale ; vagues, courants, chutes, embruns, cascades, pluies accomplissent dans l'espace une action morphologique et biolo-

gique décisive ; crues, moussons, marées interviennent en un lieu comme événements et pulsations temporelles ; tempêtes, orages, tsunamis mettent en danger les activités et établissements humains.

Ainsi, traversant et constituant le territoire, l'eau y incarne à la fois :

- ✓ *un milieu* et la matrice d'écosystèmes nombreux ;
- ✓ *un facteur paysager et un marqueur géographique* qui, par sa présence ou son action morphologique et vitale, jalonne et structure l'espace. C'est tout notre regard sur la diversité du monde qui en est imprégné en permanence ;
- ✓ *une force invasive* : pluviale ou fluviale, l'eau entre, pénètre, emplit, envahit, recouvre et submerge sans cesse ;
- ✓ *un flux d'énergie*, une force motrice considérable qui devient agent de transport, de dispersion, de diffusion, de contamination. L'eau est un grand véhicule, tantôt favorable et exploité par l'homme, tantôt catastrophique et incontrôlable (diffusion des pollutions dans les sous-sols, propagation d'épidémies ou de porteurs nocifs, etc.) ;
- ✓ *une force décapante et érosive*, liée à sa capacité chimique de dissolution et sa puissante action mécanique dont les effets sont innombrables, à la fois « naturels » (berges, falaises, karst) et sociaux (agent de nettoyage domestique et urbain) ;
- ✓ *un événement et un facteur temporel*, puisqu'en un lieu donné l'eau advient (averse, marée), se produit, intervient brusquement ou lentement, occasionnant des transformations ponctuelles ou, au contraire, des cycles et des pulsations réguliers.

L'eau est donc dans l'espace – y compris social – à la fois le fixe et le mouvant, l'assembleur et le destructeur, le mouvement perpétuel et l'aléa, le ponctuel et l'universel, le local et le global. Mais son intervention, dans nos sociétés et à travers les territoires, est également immatérielle : miroir de valeurs humaines fondamentales, de représentations et de constructions identitaires, support du développement économique, enjeu et argument de projets, d'idéologies du développement, de conceptions du « territoire » ou de la « Communauté » (nationale, par exemple). Ces réalités et ces représentations économiques, sociales et culturelles sont décisives dans les constructions sociales du parcours de l'eau.

L'eau et *la circulation qu'on lui impose à travers le territoire* sont, en outre, tributaires d'une imagerie sociale. Pour s'en tenir à des indices superficiels (que livrent quotidiennement les conversations les plus banales), on remarquera qu'en France, par exemple, l'opinion publique a vis-à-vis de l'eau des attentes contradictoires et à l'égard de sa gestion territoriale des exigences extrêmes : on ne veut pas d'eaux stagnantes (odeurs, insectes, maladies y sont associés), mais on veut des piscines, on veut une eau mobile et renouvelée, mais qui suive invariablement le cours fixe et étroit qui lui est assigné, on la veut potable,

fraîche, « naturelle », mais transparente et sans microorganismes, on veut une végétation verdoyante et des productions agricoles régulières, mais dans une atmosphère sèche et sous un ciel toujours bleu, la vapeur d'eau qui s'élève au-dessus d'une zone industrielle est aussitôt interprétée comme une pollution, au lieu des émanations toxiques souvent bien moins visibles, tandis qu'un rejet d'eau chaude dans un fleuve ne passe pas, en soi, pour une perturbation écologique grave.

L'eau se coule donc non seulement à travers la matérialité physique du territoire, mais aussi dans les cheminements, fonctionnalités et propriétés que la société lui reconnaît et lui impose (dans la mesure de son possible) : *elle se fonde*, littéralement, *dans le territoire*.

### Et pourtant, l'eau toujours échappe...

Or, il n'est pas une seule portion de l'espace habitable que l'eau ne quitte ! L'eau contribue au façonnement des territoires, tout en leur échappant nécessairement, transportant ailleurs ses effets, poursuivant son cycle à travers d'autres échelles, d'autres horizons, d'autres modalités de l'espace et d'autres territoires. La prise de conscience n'est assurément pas récente de la transgression naturelle par l'eau des dimensions du système sociétal installé en territoire. Cependant, les logiques de développement des territoires en tant qu'unités organisatrices de la société se sont longtemps tenues éloignées d'une vision intégrative des possibilités et des défis liés à l'eau. Elles ont souvent déterminé des politiques sectorielles de gestion de l'eau considérée comme une ressource, en marge de la pensée et de l'aménagement du territoire, qui s'élaborent de manière indépendante.

Le cas de la Péninsule ibérique, aux XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles, nous offre une illustration saisissante de la prise de conscience horrifiée de la fatalité de la fuite de l'eau. Cette révélation/réévaluation du territoire fut vécue avec un sentiment de violence et de préjudice extrême, et a littéralement mis en branle l'Etat, comme incarnation de la nation et « détenteur » du Territoire. 'La fuite de l'eau est une évidence nécessaire qu'on ne peut remettre en question', se met à protester le Portugal lorsque l'eau n'arrive plus, se découvrant dangereusement dépendant (2) de son voisin amont, dès lors que ce dernier entame des politiques et des aménagements réduisant considérablement le volume transféré à la frontière. 'La fuite de l'eau, qui lessive les sols sans nourrir les hommes, est une injustice faite par la Nature à la Terre espagnole', se plaint-on de l'autre côté, lorsque l'eau s'en va. Le Progrès et la modernité marquent une nouvelle ère dans laquelle le Territoire, aménagé par l'Etat espagnol, entrera en se défaisant des contraintes absurdes et avilissantes de la Nature. Ce pays se sent « molesté » par la course des eaux, trop violente et trop rapide pour s'inscrire en territoire

et établir sur place ses bienfaits dans le paysage et la production économique. Les griefs, partagés et formulés par toute la classe des administrateurs et des pouvoirs publics espagnols au XIX<sup>e</sup> siècle, sont adressés à la nature elle-même, qu'il s'agit de corriger. Ainsi, selon les termes employés en Espagne dans la proposition de Loi sur les Chemins et Canaux du Royaume, de 1820 : « *pas une seule goutte d'eau ne devrait arriver à l'océan sans payer le tribut redevable à la terre* ». Mendizabal, ministre des Finances du parti libéral dans les années 1830, fait chorus avec cette protesta-

et la principale préoccupation des hommes de gouvernement : ce qu'on appelle avec une certaine relative exactitude 'politique hydraulique' », déclare Joaquin Costa en 1891 (3), et d'illustrer l'enjeu en ces termes : « *L'eau des canaux d'irrigation n'est pas une eau pour la consommation directe des personnes ; c'est de l'eau pour produire ; considérée d'un point de vue économique, ce n'est pas de l'eau, c'est du blé, c'est de la viande, c'est de la laine, c'est du chanvre et du lin, ce sont des fruits ; en un mot ce n'est pas de l'eau pour apaiser la soif, comme l'est l'eau des villes,*



© Ilkka Uimonen/MAGNUM PHOTOS

*Il n'est pas une seule portion de l'espace habitable que l'eau ne quitte. Elle contribue au façonnement des territoires, tout en leur échappant nécessairement.*

tion pessimiste : « *L'Espagne ne pourra être riche tant que les fleuves déboucheront dans la mer* ». En Espagne, de nombreux calculs scientifiques et discours politiques ont étayé durant des décennies l'idée que la circulation hydrologique naturelle était insuffisante et défavorable au développement du pays, et ont servi de fondement à l'idéologie des politiques hydrauliques successives selon lesquelles il était légitime et prioritaire de retenir l'eau (barrages) et de la détourner (transferts entre bassins) de manière à la maintenir sur le territoire national et à la diriger vers les régions et secteurs d'activité où elle serait la plus profitable. « *Désormais, ce doit être le premier souci*

*c'est de l'eau pour tuer la faim.* » (4). Il y a beaucoup de bon sens politique et d'analyse savante, donc, derrière ce projet d'émancipation et de redressement d'une Espagne miséreuse, blessée, de surcroît, par la perte de ses colonies. Il y a une cohérence et une efficacité redoutables dans cette ambition offerte au territoire par la lecture hydraulicienne des ingénieurs. Mais en termes sociaux, géopolitiques, écologiques et biophysiques même, quelle folie que de vouloir attacher l'eau à la terre, d'en paramétrer l'unique emplacement « rentable » (le Levant) et de nier la nécessité et la spécificité de son écoulement ! Cette aberration sous-jacente a charpenté toutes les politiques hydrau-

liques conduites en Espagne au cours du XX<sup>e</sup> siècle. C'est une « folie » qui, dans le paradigme progressiste de l'époque, restait sans contremaître ni garde-fou tant que le seul voisin directement lésé devait être la mer (si l'on peut accrédi-ter une telle vision). Elle pouvait guider encore longtemps la politique espagnole sans l'alerte internationale donnée par le très dépendant voisin portugais, et sans la protestation des régions espagnoles – ayant depuis 1978 acquis une régime des autonomies – qui contestent désormais à l'Etat la détention *du* projet territorial « espagnol » et revendiquent, à leur échelle, les bienfaits hydrauliques détournés de leur sol pour favoriser le développement des régions côtières voisines.

Dans les consciences internationales, c'est, en effet, sur ce motif transfrontalier que la question du « laisser passer l'eau » a éclo- depuis plusieurs décennies déjà, et qu'elle a donné lieu à de réelles avancées politiques, dont la Directive-cadre sur l'Eau (DCE, 2000) est, pour l'Europe, un texte de confirmation. L'enjeu d'une eau globale et mouvante, qui fixe le lieu et l'au-delà du lieu, qui passe de territoire en territoire et d'arbre en homme, a commencé d'être porté sur la scène internationale voici de cela deux décennies : en tant que ressource vitale *universelle et partagée* qui doit relever d'accords internationaux, d'une part, et en tant que facteur environnemental primordial au cœur de la relation Société-Environnement, d'autre part. Dans le sillage du discours environnemental de Rio, en 1992, qui faisait déjà le lien entre l'eau et les territoires, les rencontres successives du Forum mondial de l'Eau ont décliné cette même idée, sous différentes formes, jusqu'au récent Forum de Mexico. Le slogan « L'eau : l'affaire de tous » du Forum mondial de l'Eau, tenu en 2000 à La Haye, soulignait en particulier l'importance de ne plus s'en tenir à une prise en compte sectorielle des questions d'eau mais de les intégrer à tous les niveaux de la décision politique et des choix d'aménagement.

Ces diverses avancées montrent le souci des échelons nationaux (ou régionaux) de procéder à l'intégration de la gestion de l'eau, intégration décloisonnant les différents secteurs d'activité dont elle est partie prenante, mais aussi articulant les actions locales et les enjeux globaux qui y sont liés. La question de ce qui fait « territoire », au regard de la gestion de l'eau, est, dès lors, doublement posée :

- ✓ dans la sphère de la gestion territoriale, par la remise en question des périmètres de gestion et la prise de conscience qu'une entité spatiale opérationnelle sur le plan hydraulique n'est pas forcément optimale ni durable, faute de véritable ancrage *territorial* (réflexions sur le bassin-versant, sur la notion de système aménagé, sur la place des acteurs et des communautés de l'eau dans la mise en œuvre des politiques) ;
- ✓ par la circulation multi-scalaire de l'eau elle-même, qui en fait un élément insaisissable et paradoxal en

tant qu'objet de mesures politiques dans le cadre dont dispose l'aménageur territorial.

Laissant ici le premier point, qui fait d'ores et déjà l'objet de nombreuses recherches, adoptons le point de vue circulatoire de l'eau, de ses changements non seulement de lieu, mais aussi d'échelle, d'état, de vitesse de circulation et d'implication physico-chimique, pour prendre la mesure du défi qu'elle représente en terme de gestion durable au sein des territoires et nous donner les moyens de le relever.

### **Par sa circulation, l'eau confronte les territoires à plusieurs formes de dépassement**

Le territoire est mis à l'épreuve du terrain mouvant de l'eau – et ce de multiples manières, qui dépassent la simple « sortie du territoire » des cours d'eau de surface et souterrains, et la question d'une ressource qu'ont en partage des territoires limitrophes.

#### *L'eau met les espaces en réseau et les territoires en position d'interdépendance*

L'eau solidarise et rend interdépendants les espaces et les territoires dans des relations non réciproques et complexes. Elle passe non seulement de montagne en plaine, de périmètre administratif en périmètre administratif suivant, d'Etat en Etat voisin, confrontant chaque territoire aux territoires proches et corrélatifs, mais elle passe aussi de « Nord » en « Sud », de pays en développement en pays industrialisé, de situations « d'équilibre » en situations de crises environnementales (assèchements lacustres, déforestation massive, pluies acides, progression de l'aridité, etc.), confrontant les territoires avec d'autres territoires lointains, sources et récepteurs des perturbations créées dans l'hydrologie planétaire. Les voies de l'eau entre les territoires sont non seulement physiques et écologiques, mais aussi sociales, politiques et morales. L'eau met alors en défaut l'espoir ou l'idée d'une toute-puissance de l'instance décisionnelle sur « son » territoire (l'Etat souverain, tel qu'il s'est construit à l'époque moderne dans les nations occidentales). Elle ouvre aujourd'hui la possibilité d'exercer un droit de regard sur les actions des autres territoires, et un devoir de responsabilité sur les conséquences de ses propres initiatives, s'inscrivant dans une régulation intercommunautaire/internationale.

#### *L'eau est elle-même extraterritoriale en bien des portions de la planète*

L'eau est également extraterritoriale en bien des portions de la planète. Elle ouvre un espace plus vaste et intégrateur aux différents territoires qui perdurent, se forment ou se désagrègent. Elle met les territoires en relation avec une réalité a-territoriale et distincte, où les règles régissant les territoires – différentes d'une

société à l'autre – et la volonté anthropocentrique qui *fait territoire* n'existent pas. Cet état de fait commence d'être remis en question par certains Etats : ces espaces d'eau encore non territoriaux sont, en effet, convoités, formant une « nouvelle frontière », après celle des *terrae incognitae* et nouveaux mondes. Tandis que certains Etats tentent de faire valoir un droit universel d'accès à la mer, cherchent des arguments « géographiques » (forme du plateau continental) pour étendre leur droit territorial sur les eaux et banquises sus-jacentes, ou espèrent aujourd'hui faire évoluer le droit international des mers dans un sens qui leur ouvre des formes d'appropriation particulières sur la profondeur

(micro)locale – est un fil d'Ariane vital. Or, une des caractéristiques majeures de l'eau, qui pourrait être davantage analysée, est la manière dont elle manifeste les cycles de vie, les rythmes de circulation, la temporalité des fonctions vitales des individus comme celle de leurs comportements collectifs et sociaux (l'homme en étant partie prenante). Cause ou simple manifestation des temporalités dans l'espace, courroie de transmission qui enregistre et communique les variations de température, de composition, de luminosité, mais aussi les effets saisonniers de consommation urbaine ou de fréquentation balnéaire, l'eau est assurément un principe temporel qui orchestre, met en rythme, en durées,



© Leonard Freed/MAGNUM PHOTOS

*Le problème de la circulation de l'eau échappant au territoire ne renvoie pas seulement à un problème de partage et de contrôle entre territoires. L'eau transgresse non seulement les périmètres les délimitant mais le concept même de territoire entendu comme espace d'une souveraineté et comme dimension du projet social.*

et la biodiversité des océans, d'autres défendent, au contraire, les principes d'universalité de l'eau, de patrimoine commun de l'humanité, et sont en position, *en tant que territoires*, de revendiquer le maintien d'une *altérité a-territoriale* des immensités aquatiques.

*L'eau transforme les espaces en séquences temporelles et « organiques »*

D'un point de vue écologique, le déroulement du cycle de l'eau – à l'échelle globale et dans son impli-

en saisons, en successions fonctionnelles, les différents processus physiques et vivants à la surface de la Terre. L'eau met les espaces – les matériaux, les êtres et les écosystèmes qui les habitent – en relations « organiques », et confère aux territoires les aspects de leur empreinte spécifique. Or les possibilités, blocages ou dysfonctionnements territoriaux sont largement liés à la temporalité et aux liens organiques inscrits par l'eau dans le territoire. Prenons un cas réel. L'Espagne dans son projet de Plan hydrologique national de 1993 (5), avait prévu un Système intégré d'équilibre hydraulique

national (SIEHNA) mettant en place une véritable matrice territoriale faite d'innombrables transferts d'eau entre bassins, et permettant ainsi de répartir l'eau. L'étude de ce document [voir 1] montre qu'une goutte d'eau tombée à la tête du bassin du Douro pouvait, selon ce dispositif, aboutir non seulement dans l'embouchure du fleuve Douro, mais également dans douze autres embouchures ibériques, en Atlantique et en Méditerranée, après avoir parcouru des centaines de kilomètres de canalisation, traversé de nombreux écosystèmes jusqu'alors indépendants, s'être mêlée à d'innombrables eaux aux compositions et aux parcours totalement différents. L'impact écologique d'un tel brouillage territorial mérite d'être évalué et discuté, ainsi que la perturbation manifeste des écosystèmes, des paysages, et des temporalités liées au parcours de l'eau. L'organisme hydrologique et territorial créé par cette matrice hydraulique est en fait totalement nouveau, sans que les différentes composantes économiques et sociales en aient vraiment pris la mesure, et sans que les transformations induites pour elles-mêmes et pour l'environnement aient été appréciées.

### *L'eau met les espaces en communication inter-scalaire*

L'eau déploie une circulation multi-scalaire et met en œuvre une exploration de l'espace que l'on peut qualifier de *fractale*, à un degré tel que ces différentes échelles traversées ne relèvent pas toujours de « l'espace » en tant qu'objet d'aménagement et de décision politique. L'intervention de l'eau est alors enregistrée sur le plan de la connaissance scientifique par des disciplines distinctes, aux objets, concepts et modes d'analyse disjoints ; sur le plan de l'action sociale, elle relève également – souvent – de sphères de compétence et de pouvoir distincts. Par exemple, l'eau qu'une politique publique a mobilisée et rendue potable jusqu'à mon robinet, dès lors que je la bois, devient sang, liquide physiologique ; elle entre dans une échelle moléculaire et la sphère d'analyse du biologiste et du médecin. Ainsi, échappant au « terrain » et aux outils que se donne à proprement parler une politique de gestion du territoire, le corps humain, la structure d'un végétal, l'épaisseur d'un sous-sol, l'atmosphère, etc., sont autant de dimensions spatiales d'une *fuite* du territoire comme système de projet – dimensions pourtant et dans le même temps intégrées à la globalité du tout par l'eau. Le salut d'une gestion territoriale de l'eau ne résidera sans doute pas dans la résorption de cette transgression, ni dans l'abolition de cette ligne de fuite. Néanmoins, il importe d'en prendre la mesure et de la conceptualiser véritablement. Cela constitue donc avant tout, aujourd'hui, une question pour la recherche scientifique et l'organisation des savoirs et des relations interdisciplinaires autour des questions de l'eau.

### *Quelques problématiques de recherche ouvertes par cette perspective circulaire de l'eau*

Ainsi, le problème de la circulation de l'eau échappant au territoire ne renvoie pas seulement à un problème de partage et de contrôle *entre territoires*. L'eau transgresse non seulement les périmètres délimitant les territoires, mais le concept même de « territoire », dès lors que celui-ci est entendu comme espace d'une souveraineté et comme dimension du projet social. Partant de l'urgence contemporaine qu'il y a à apporter des réponses concrètes et efficaces en matière de gestion territoriale et de politiques de l'eau, on peut alors réfléchir en ces termes : comment construire une politique de l'eau qui ne soit pas mise en défaut par la circulation de celle-ci ? Comment forger un système aménagé qui ne commence pas par nier ni contrecarrer cette réalité « fuyante », mais qui puisse, au contraire, l'assumer et l'utiliser ? L'enjeu est de taille : il s'agit de rien moins que de la durabilité du développement instauré, des modes de gestion de l'eau, des relations sociales inscrites autour de son accessibilité.

En suivant cette perspective, il devient intéressant (et dans certains cas sans doute indispensable) de réévaluer ou d'approfondir un certain nombre de notions sur lesquelles les sciences humaines, en particulier, peuvent faire avancer la réflexion. Voici quelques exemples, à l'état de simples ébauches d'interrogations :

- ✓ Qu'est-ce que « consommer » l'eau veut dire ?  
Si l'on assume tous les changements de lieu, d'échelle, d'état et de vitesse de l'eau au cours de son cycle, il devient nécessaire de renouveler la lecture commune et à peine explicitée de ce que veut dire l'expression « consommer de l'eau ». Quelles propriétés de l'eau sont, de fait, mobilisées dans chaque acte de consommation et quelle altération est apportée à ses propriétés physico-chimiques et à son cycle ? La réflexion sur les usages de l'eau ne doit pas seulement faire état d'une logique concurrentielle des priorités données par la société à l'un ou l'autre de ses postes de consommation, mais les envisager en termes séquentiels : quelle séquence d'usages les rend compatibles entre eux, optimise le parcours de l'eau, réduit ou compense les nuisances de chacun d'entre eux ?
- ✓ Que sont les « risques » liés à l'eau lorsqu'ils correspondent à un accomplissement « normal » de son cycle de circulation et comment les assimiler au fonctionnement territorial (crues et inondations en lit majeur de fleuve, tempêtes, modification du trait de côte, fortes variations saisonnières et inter-annuelles, etc.) ?
- ✓ Comment définir les périmètres pertinents de gestion et de mise en œuvre des politiques de l'eau ?
- ✓ Quels sont les circuits (à défaut de circulation matérielle) de l'économie de l'eau, et plus généralement

les réseaux institutionnels, économiques, sociaux qui se constituent autour d'elle ?

- ✓ Comment intégrer à l'élaboration des politiques de l'eau les temporalités multiples (spatiales, vitales, sociales) dans lesquelles l'eau s'inscrit et qu'elle instaure dans le territoire ? Comment identifier et éviter tous les risques majeurs induits par le court-circuit de ces temporalités différentielles (probablement déphasées avec le rythme d'une vie sociale ou les temps de la rentabilité économique) par les activités humaines ? Comment intégrer cette dimension temporelle de la circulation dans la conception et l'évaluation de la durabilité des projets de développement territorial ?

### **Le programme national de recherche « Eau et territoires »**

Au printemps 2007, un nouveau programme de recherche « *Eau et territoires* » a été lancé conjointement par le MEDD, le CNRS et le Cemagref, en prolongement de réflexions engagées ces dernières années concernant les besoins de recherches sur l'eau et les possibilités d'une progression pluridisciplinaire, dont le colloque de Lyon « Eaux et territoires » s'est fait l'écho en janvier 2006. Certaines des observations et propositions développées ici ont contribué à la mise en place des fondements scientifiques de ce programme (6) qui a lancé, à l'automne 2007, son premier appel à propositions de recherche à l'adresse des chercheurs de toutes communautés scientifiques. Ce programme vise à faire coopérer – autour d'un objet et sous un angle qui le permettent véritablement – sciences de la nature, sciences du vivant et sciences sociales. Les principaux axes problématiques autour desquels il s'agit de renforcer les recherches pluridisciplinaires sur l'eau sont les suivants :

- ✓ *Les fonctions de l'eau : leur enchaînement et leur articulation dans l'espace et dans le temps ;*

- ✓ *La notion de « crise » dans les rapports Eaux-territoires :*

Prendre en compte aussi bien les risques et phénomènes extrêmes que les tensions et conflits générés par l'eau ;

- ✓ *Penser le « système aménagé » : l'eau par-delà les territoires :*

Penser le système eau-territoire, les logiques de gestion, et le territoire sous l'effet de l'extra-territorialité de l'eau.

- ✓ *Les co-évolutions milieu/sociétés :*

Envisager à la fois l'interdépendance sur le temps long des milieux et des sociétés, et la prise en compte de la durabilité dans le temps de l'action.

Le problème de la circulation d'une eau qui toujours échappe au territoire est donc bien loin de se réduire à celui de fleuves et nappes souterraines quittant les périmètres de l'intervention publique et confrontant les territoires les uns aux autres sur des enjeux de contrôle et de partage à la frontière. Dans cette fuite perpétuelle, non seulement l'eau échappe à une portion de la surface terrestre délimitée par une société, mais elle transgresse également les principes mêmes d'unité, de clôture et de contrôle territorial sur lesquels se fondent le projet et la souveraineté d'un territoire. Omniprésente et consubstantielle à toute permanence ou à toute évolution du territoire, l'eau passe sans cesse dans le hors-champs du cadrage que constituent la politique territoriale et l'effort de gestion. Sans cesse, elle sort du domaine de compétence de l'acteur territorial (qu'il s'agisse de l'Etat ou de tout autre acteur), elle quitte les dimensions de son projet, elle ne se laisse pas contenir par le corpus de connaissances et de techniques que lui offrent les quelques disciplines sur lesquelles il appuie son action, elle transgresse les définitions juridiques et spatiales qu'il impose. Or, l'occultation de ce processus est incompatible avec une politique intégrée et durable de l'eau : il est nécessaire de repenser l'eau dans son mouvement, dans ses multiples échelles et temporel-

tés, dans son cycle et sa circulation à travers les territoires. Pour comprendre, sans nul doute, à quel point et de quelle façon elle contribue de manière organique à leur développement. Et pour ouvrir, peut-être, la voie à de nouvelles politiques de l'eau envisagées selon un paradigme authentiquement « territorial ».

### Notes

(\*) Chargée de mission « Eaux et milieux aquatiques » au ministère de l'Ecologie et du Développement durable (2004-2006). Coresponsable de la création du programme de recherche *Eau et Territoires* (2007).  
carine.gendrot@worldonline.fr.

(1) Les deux tiers des ressources hydrologiques du Portugal lui viennent des apports des bassins versants amont, situés en Espagne.

(2) Voir J. Costa, *Reconstitucion y europeizacion de España y otros escritos*, Madrid, 1991.

(3) Voir J. Costa, *Discours sur le canal de Tamarite*, 29/10/1892.

(4) Ce premier projet a suscité de grands mouvements de protestation en Espagne et n'a pas abouti en l'état.

(5) Voir Ministerio de Obras Publicas, Transportes y Medio Ambiente, Plan Hidrologico Nacional, Memoria, Madrid, 1993.

(6) Rédaction pour le MEDD de la note de cadrage scientifique du programme, en partenariat avec les autres instances.

### Références bibliographiques

Académie des Sciences : Les eaux continentales, rapport sur la science et la Technologie n° 25, 2006.

B. Barraqué [dir.] : Les politiques de l'eau en Europe, La découverte, Collection Recherches, Paris, 1995.

V. Berdoulay *et al.* [dir.] : Milieu, colonisation et développement durable, L'Harmattan, Paris, 2000.

CNRS : Les conflits d'usage en environnement. Le cas de l'eau, Publications de la Maison de Sciences de l'Homme – Alpes, Grenoble, 2001.

M. Drain [dir.] : Les conflits pour l'eau en Europe méditerranéenne, Espace Rural, publication du Laboratoire de Géographie rurale de l'Université Paul Valéry et de l'URA 906 du CNRS, n° 36, 1996.

[1] C. Gendrot : Circulation de l'eau et espace géographique : politiques et conceptions de l'eau dans les bassins transfrontaliers de la Péninsule Ibérique (Douro, Tage, Guadiana), Thèse de Géographie de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, décembre 2003, 624 p.

I. Stengers (entretien avec) : Discipline et interdiscipline : la philosophie de « l'écologie des pratiques » interrogée, in *Nature Sciences Sociétés*, Elsevier, vol. 8, n° 3, Paris, 2000.

J. Theys : L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, in *Revue Développement Durable et Territoires*, Université des Sciences et Technologies de Lille, Paris, 2002.

